

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 28 janvier à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROPERS Laure (*suppléante*) ; SALLIOU Pierre ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIRGLER Evelyne.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; BOULANGER Servane à RASLE-ROCHE Morgan ; DUMAIL Michel à GOUAULT Jacky ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; LE BIANIC Yvon à LE GAOUYAT Samuel ; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoît ; LE MARREC François à PARISCOAT Dominique ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à SCOLAN Marie-Thérèse ; NAUDIN Christian à LE MEAUX Vincent ; PUIILLANDRE Elisabeth à CONNAN Josette ; ROLLAND Paul à PRIGENT Christian.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	61
Procurations	14
<b>Votants</b>	<b>75</b>
Absents	13

DEL2025-01-011

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2021/2023 : ADOPTION DU BILAN TRIENNAL**

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2021-2026 de Guingamp-Paimpol Agglomération a été approuvé le 15 décembre 2020.

Selon l'article L302-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, un bilan de mise en œuvre d'un PLH doit être réalisé 3 ans après son adoption, ainsi qu'à l'issue de sa période d'application de 6 années. Compte tenu de l'approbation tardive en toute fin d'année 2020, le bilan réalisé avec l'appui de l'ADEUPa porte sur les années 2021, 2022, et 2023.

Ce bilan, ci-annexé, met en évidence une production de logements inférieure de près de 50 % aux objectifs fixés chaque année, avec une croissance démographique qui a tendance à stagner à l'échelle de l'agglomération. La politique de l'habitat menée par l'Agglomération reste ambitieuse en matière de réhabilitation du parc et de renouvellement urbain, mais il apparaît essentiel de développer l'accompagnement des porteurs de projet, privés, comme publics, afin de tendre vers un taux de réalisation des objectifs du PLH supérieur à celui observé sur les 3 premières années de celui-ci.

Les études menées ces 3 dernières années sur des secteurs de projet particulièrement stratégiques, et les opérations qui doivent y débiter dans les prochains mois, laissent espérer un bilan de fin de PLH bien meilleur. La poursuite des financements communautaires dédiés à la production de logements sociaux, notamment à partir de l'existant, ainsi que la poursuite de l'engagement de l'Agglomération à financer l'amélioration énergétique du parc et son adaptation sont autant de garanties d'y parvenir.

Ce bilan a été partagé avec les membres de la Conférence Intercommunale du Logement de l'Agglomération, afin de co-construire une feuille de route en adéquation avec les évolutions démographiques, socio-économiques et institutionnelles s'imposant à la politique locale de l'habitat, et à l'évolution des besoins du territoire.

Des adaptations pourront ainsi, sur la base des perspectives exposées, être menées au fil des prochains mois.

Il convient désormais, d'approuver ce bilan afin de le transmettre, selon les dispositions prévues pour ce document de planification, à Monsieur le Préfet et au Comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-1, L.5211-9 et L.5216-5 ;

**Vu** le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.302-1, L.302-2 et R.302-8 à R.302-11 ;

**Vu** le Programme Local de l'Habitat, adopté par Guingamp-Paimpol Agglomération le 15 décembre 2020 ;

**Vu** l'avis de la commission Aménagement et revitalisation durable du territoire du 7 novembre 2024 ;

# **Délibération**

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le bilan triennal ci-annexé ;
- Autorise la communication de ce bilan pour avis à Monsieur le Préfet et au Comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Fanny CHAPPÉ

